

POURQUOI CETTE FORMATION ?

Cette formation certifiante vise à valoriser ses compétences et à se professionnaliser dans le tutorat d'alternant. L'objectif est de pouvoir assurer un meilleur accompagnement à son apprenti/alternant afin qu'il puisse réaliser son projet professionnel.

Au cours de la formation, le candidat est également formé à certains outils du kit Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) de PRODEFI, renforçant ainsi ses compétences dans la formation en situation de travail.

PUBLIC

Les professionnels-métiers chargés de temps réservés à la formation d'au moins un apprenti/alternant.

PRÉREQUIS

Motivation, aptitudes relationnelles et expertise métier prédisposant au rôle de Maître d'apprentissage/Tuteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Nombreux exercices pratiques d'application
- Accompagnement à la construction de séquences d'apprentissage en situation de travail
- Mises en situation d'entretien et d'animation pédagogique

MODALITE ET DÉLAIS D'ACCÈS

Suite à entretien préalable et de quelques jours à plusieurs semaines en fonction des planifications de sessions, des places disponibles et après échange avec PRODEFI au 04 28 29 45 86 Nous contacter

VALIDATION

Certification du Ministère du Travail relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur du Ministère du Travail – N° de fiche RS5515



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

MODALITÉS ET TARIFS

- Présentiel
- 2 jours à 1350€/jour
- Inter-entreprise : 1350€/jour net de TVA
Intra-entreprise : en fonction des effectifs, nous consulter
- Eligible au CPF



www.prodefi.fr



contact@prodefi.fr

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour échanger sur une adaptation potentielle

MODALITÉS DE DEROULEMENT

FORMATION – 2 JOURS

- La formation dure 2 jours et permet au candidat de développer les neuf compétences de la certification visée. Ces neuf compétences sont regroupées en trois domaines de compétences (cf. page 3) et seront évaluées le jour de l'examen.
- Au cours de la formation, le candidat est accompagné dans la réalisation du dossier qu'il devra présenter le jour de l'examen.

EXAMEN – 40 MIN

Pour se présenter à l'examen, le candidat doit justifier soit :

- De l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours. La date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt de dossier d'inscription du candidat
- D'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences

L'épreuve de certification est un oral d'une durée de 40 minutes au cours duquel le candidat est questionné par un jury à partir :

- D'un dossier de présentation formalisé en amont de la session d'examen et dans lequel le candidat présente les grandes lignes de son parcours professionnel ;
- D'une présentation au cours de laquelle le candidat démontre ses capacités à mobiliser des situations professionnelles de sa pratique métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant.

Le jour de la session d'examen, le candidat doit se présenter au lieu et à l'heure indiqués sur la convocation muni de son « Dossier de présentation du candidat » renseigné, ainsi que d'une pièce d'identité.

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

ACCUEILLIR ET FACILITER L'INTÉGRATION DE L'APPRENTI/ALTERNANT

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant
 - *La préparation avant l'arrivée de l'apprenant*
 - *Les différents acteurs contribuant à la réussite de la formation de l'apprenant*
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée en entreprise
 - *Le parcours d'intégration (présentation, informations, visite etc.)*
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai
 - *Le rôle du maître d'apprentissage durant la période d'essai*
 - *Les mécanismes de la pensée de l'apprenant*
 - *Les types de profil de l'apprenant*

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES APPRENTISSAGES ET L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

- Suivre le parcours avec le centre de formation
 - *Les échanges avec le tuteur référent du centre de formation*
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
 - *La formation en situation de travail « AFEST »*
 - *Réaliser un parcours pédagogique*
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage
 - *Son rôle, les types de séquences et les différentes méthodes*
 - *La communication*
 - *Ajuster le parcours*

PARTICIPER A LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET A L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
 - *Analyser et rendre deux situations de travail apprenantes*
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages
 - *Entretien Feedback*
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail
 - *Réaliser des évaluations*



PRODEFI
Cultivez vos savoir-faire



www.prodefi.fr



contact@prodefi.fr

PRODEFI

49 rue Servient – 69003 LYON
SAS au capital de 13000€

N°SIRET 845 348 531 00037 et TVA Intracommunautaire FR 05845348531

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **84 69 16358 69** auprès du Préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code du travail).